

Compte rendu de la réunion du 8 mars 2024

Membres présents

Eric MASSÉ, Raymond THILLOU, Marie-Claude MOREAU, Jacky HERVOUET, Jean-Paul ANDRÉ, Christophe BONY, Antonio FONTES, Ludovic LEBLANC, Maxime PERROT, Nicolas VAX, José VIÉ

Membres absents excusés

Christophe SYSLO, Christine DELATOUR, Nicolas LESCUREUX, Michel SZELAG

Point sur le championnat et sur la Coupe

Modification à apporter au compte-rendu du 02/02/24

➤ **10ème journée de championnat du 28/01/24**

- retrait de l'amende de 4 € à Senan pour non communication du résultat

Coupe de l'Yonne du 04/02/24

Carton jaune (amende de 3 €)	Valentin JAMET (Villeblevin) Florian LATISSIERE (La Selle-sur-le-Bied) Jessy GAUDRON (Seignelay)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	La Celle-Saint-Cyr 2 et Villeblevin (feuillet bleu) Villeroy (feuillet blanc)
Forfait non déclaré (amende de 16 €)	<u>AFTA</u> score match Les Bréandes 2 / AFTA : 3-0 (+ 2 pts de moins au championnat pour AFTA, conformément au règlement sportif)
Demande d'arbitre officiel (coût : 20 €)	Mailly-la-Ville

11ème journée de championnat du 11/02/24

Carton jaune (amende de 3 €)	Mehdi BARBOT (Monéteau) Romain MELZASSARD (Charny 1) soit 2 cartons jaunes en moins de 10 matches = carton rouge (joueur suspendu le 18/02/24 pour les matches Charny 1 / Avenir Martinot 1 et Charny 2 / Envol Rive Droite et amende de 10 €)
Non communication du résultat dans les délais (amende de 4 €)	Charmoy et Monéteau

Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Lindry et Val-de-Mercy (feuille blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Villeroy (manque 8 n° maillot) Gâtinais en Bourgogne (manque nom du club) Chemilly-sur-Yonne 2 (manque nom de l'arbitre assistant)
Licence sans photo (amende de 5 €)	David OLIVEIRA (Senan)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Bazoches</u> score match Avenir Martinot 1 / Bazoches : 3-0 et 0 pt pour Bazoches qui devra verser une indemnité kilométrique de 25,20 € à Avenir Martinot 1 par le biais de la caution

12ème journée de championnat du 18/02/24	
Carton jaune (amende de 3 €)	Nicolas HALLIER (La Celle-Saint-Cyr 1) Dyron MICHELETTI (Chéroy)
Non communication du résultat dans les délais (amende de 4 €)	Beine
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Chemilly-sur-Yonne 1 et Charmoy (feuille blanc)
Licence sans photo (amende de 5 €)	Davy GAUDRON (Seignelay)
Equipe incomplète (amende de 10 €)	<u>Mailly-le-Château</u> score match Avenir Martinot 2 / Mailly-le-Château : 3-0 et 1 pt pour Mailly-le-Château
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Bazoches</u> score match Bazoches / Saint-Clément : 0-3 et 0 pt pour Bazoches

Coupe de l'Yonne du 25/02/24	
Carton jaune (amende de 3 €)	Kévin LAZARE (Chemilly-sur-Yonne 1) Nans TANARE (Neuvy-Sautour)

Journée de rattrapage du 03/03/24	
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Monéteau (feuille blanc)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Bazoches</u> score match Bazoches / Charny 1 : 0-3 et 0 pt pour Bazoches
Equipe incomplète (amende de 10 €)	<u>Mailly-le-Château</u> score match Piedalloues 2 / Mailly-le-Château : 3-0 et 1 pt pour Mailly-le-Château
Demande d'arbitre officiel (coût : 20 €)	Neuvy-Sautour
Forfait général (amende de 50 €)	Bazoches



➤ Match Saint-Clément / Monéteau du 03/03/24 : le joueur Thomas PALCZELUSKI (St-Clément) a participé au match alors qu'il avait été suspendu par la commission d'application des règlements du 7 décembre 2023 (la suspension suit le match en cas de report de ce dernier)

Décision de la commission : match perdu pour Saint-Clément, soit 0-3 et 0 pt

➤ Match Villeroy / Laroche 1 du 03/03/24 : l'équipe de Laroche 1 s'est déplacée alors que le terrain faisait l'objet d'un arrêté municipal en interdisant l'accès. La CTD football ayant fait une erreur d'interprétation de la durée de fermeture du terrain, dont le délai s'achevait le 9 mars, le déplacement sera compensé par L'UFOLEP (versement de 51,60 € par le biais de la caution)

➤ Match Gâtinais en Bourgogne / Chéroy du 03/03/24 : une observation a été portée sur la feuille de match par l'arbitre de la rencontre qui signale des propos déplacés du joueur Marvin DUBOIS (Gâtinais en Bourgogne) à l'encontre du corps arbitral.

Décision de la commission : le joueur sera convoqué par la commission d'application des règlements

Reports de matches

17 mars 2024

Gâtinais en Bourgogne / Chemilly-sur-Yonne 1
Fontaine-la-Gaillarde / Charmoy
Chemilly-sur-Yonne 2 / Chevannes
Lindry / Mailly-la-Ville
Cheny / La Celle-Saint-Cyr 2
Neuvy-Sautour / Migennes
Villeblevin / Monéteau

La Selle-sur-le-Bied / Laroche 2 (Coupe)
Laroche 1 / Villeroy (Coupe)
Seignelay / Les Bréandes 1 (Coupe)

31 mars 2024

Les Bréandes 1 / ACSRA ASC
Villeroy / Laroche 1
ASOFA / Chemilly-sur-Yonne 1
Gâtinais en Bourgogne / Fontaine-la-Gaillarde
La Celle-Saint-Cyr 1 / Laroche 2
Chevannes / Chemilly-sur-Yonne 2
Migennes / Saint-Clément
AFTA / Villeblevin

28 avril 2024

Saint-Julien-du-Sault / Espoir Club Auxerre
Laroche 1 / ACSRA ASC
Laroche 2 / Fontaine-la-Gaillarde
Chevannes / Les Bréandes 2
Senan / Cheny
Villeblevin / Saint-Clément
Neuvy-Sautour / AFTA

19 mai 2024

Laroche 1 / Paron
Piedalloues Stade 1 / Laroche 2
Diges-Pourrain / ASOFA
Gâtinais en Bourgogne / La Celle-Saint-Cyr 1
Les Bréandes 2 / Senan
Chemilly-sur-Yonne 2 / Rosoy 2
La Selle-sur-le-Bied / Cheny
Saint-Clément / AFTA
Charny 1 / Neuvy-Sautour
Avenir Martinot 2 / Charny 2

26 mai 2024

Rosoy 1 / Laroche 1
Gron Véron / Saint-Julien-du-Sault
Laroche 2 / Chéroy
Monéteau / Saint-Clément

Tirage des Coupes

➤ Match de coupe AFTA / Diges-Pourrain du 10/12/23 : l'équipe de Diges-Pourrain a quitté le terrain à la 22ème minute et a posé une réserve qui a été instruite par la commission de discipline de 1ère instance

- décision prise par la commission (Maxime PERROT, joueur de Diges-Pourrain, n'a pas pris part au vote) : match perdu pour les 2 équipes : 0-0 et 0 pt



Résultat du tirage des matches des quarts de finales qui se joueront le dimanche 14 avril 2024

Coupe Challenge	Coupe consolante
LES BRÉANDES 1 / LES BRÉANDES 2	2ème du groupe F / PARON
VILLEBLEVIN / MAILLY-LA-VILLE	CHARNY / ENVOL RIVE DROITE
1 ^{er} du groupe C / GRON VÉRON	ESPOIR CLUB AUXERRE / 2ème du groupe C
CHENY / CHEMILLY-SUR-YONNE 1	AVENIR MARTINOT 1 / LA CELLE-SAINT-CYR 1

Rappel : en cas d'égalité de score à l'issue du temps réglementaire, des prolongations en deux mi-temps de 10 mn sont prévues. En cas de nouvelle égalité, il sera procédé à l'épreuve des 5 tirs au but.

Questions diverses

➤ La commission remercie Thierry GILBERT et Antonio FONTES pour avoir accepté d'arbitrer dans la Marne un match des 1/4 de finales de la Coupe nationale Gauthier. Les arbitres de l'Yonne seront prochainement sollicités pour officier durant les finales nationales qui auront lieu les 18 et 19 mai à Saint-André-les-Vergers dans l'Aube.

➤ Jacky HERVOUET liste les clubs qui ne sont pas à jour dans le règlement des licences de leurs joueurs, voire même de l'affiliation à l'UFOLEP et pour certains de l'engagement à notre championnat. Ce sujet sera abordé lors de la prochaine réunion du comité directeur afin qu'une telle situation ne se renouvelle pas la saison suivante.

➤ Antonio FONTES, Jean-Luc UDOL et Ludovic LEBLANC ont suivi une formation tronc commun en visio-conférence.

➤ La formation d'arbitre prévue le samedi 9 mars a été annulée en raison du faible nombre de candidats inscrits. Toutefois, les clubs de Senan, Saint-Julien-du-Sault et Envol rive droite, qui avaient présenté un candidat, ne seront pas sanctionnés en fin de saison.

Date de la prochaine réunion : vendredi 5 avril 2024

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

La Secrétaire
Marie-Claude MOREAU